

Préparation

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

Cette formation conduit au niveau supérieur de l'expertise-comptable. Elle permet, après réussite à l'examen national du DSCG, de rentrer en période de stage et de préparer au Diplôme d'Expertise Comptable (DEC). Elle offre aux jeunes diplômés un vaste choix de carrières dans les métiers de l'expertise-comptable, du contrôle de gestion, de la finance et de l'Audit. Elle est possible en Formation initiale en cursus classique ou en alternance.

Objectifs de la formation

Cette formation conduit au niveau supérieur de l'expertise-comptable. Elle permet, après réussite à l'examen national du DSCG, de rentrer en période de stage et de préparer au Diplôme d'Expertise Comptable (DEC).

Organisation de la formation

› Formation initiale classique

En première année : la formation se déroule de septembre à début avril, puis période de stage.

En deuxième année : la formation se déroule de septembre à fin juin, puis période de stage.

› Formation par apprentissage

Les enseignements sont dispensés tout au long de l'année et permettent aux étudiants de mettre en perspective l'expérience professionnelle qu'ils acquièrent en entreprise.

Les + de l'IAE

Le DUSCG ne prépare pas seulement au diplôme d'Etat DSCG. Il a ses atouts propres :

› **Les + formation :** stage de 3 mois (avril-juin) en DUSCG 1 et stage de 4 mois (janvier-avril) en DUSCG 2, possibilité d'effectuer le cursus en alternance, passage de la certification Voltaire, projet tutoré...

› **Les + cursus :** la possibilité de faire une partie de son cursus d'expertise comptable (DCG, DSCG) ou de gestion à l'IAE, une équipe pédagogique composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de professionnels.

› **Les + environnement :** des effectifs réduits (une trentaine d'étudiants par année), des locaux récents, des salles informatiques, des dispositifs d'accompagnement.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

› 1^{ère} année :

Gestion juridique, fiscale et sociale
Comptabilité et audit
Relations professionnelles et stage
Finance d'entreprise
Management et contrôle de gestion
Management des systèmes d'information
Epreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais

› 2^e année :

Finance
Management et contrôle de gestion
Management des systèmes d'information
Anglais des affaires
Relations professionnelles
Gestion juridique, fiscale et sociale
Comptabilité et audit
Relations professionnelles
Management et contrôle de gestion
Comptabilité et audit

Ouverture Professionnelle

› **En première année :** stage obligatoire de 3 mois (avril-juin) ou activité professionnelle en alternance.

› **En deuxième année :** stage obligatoire de 4 mois (janvier-avril) ou activité professionnelle en alternance.

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- › Le DSCG est un diplôme national qui ouvre la voie aux carrières de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. Professionnel libéral ou associé d'un cabinet, l'expert-comptable est un conseiller de haut niveau au service des entreprises, des associations et des collectivités locales.
- › Le DSCG mène également après une première expérience, aux fonctions d'encadrement des services administratifs, comptables et financiers de l'entreprise et de la banque. Spécialiste du système d'information de l'entreprise, le titulaire du DSCG est également très recherché pour assumer des responsabilités dans le domaine du contrôle de gestion.
- › Le DSCG permet l'accès aux concours de recrutement de la fonction publique et des grandes administrations (professorat, administration des Impôts...).

Carte d'identité de la formation

Public concerné : Formation initiale classique ou en alternance.

Durée et rythme de la formation : Deux ans.

Conditions d'accès :

- › Être titulaire du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)
- › Être titulaire du Diplôme d'études comptables et financières (DECF)
- › Être titulaire d'un Master 2 ou d'un diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre Etat membre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur
- › Être titulaire d'un titre ou diplôme admis en dispense du diplôme de comptabilité et gestion par arrêté ministériel.
- › Pour l'apprentissage, les étudiants doivent être âgés de moins de 30 ans à la signature du contrat.

Coût de la formation : Droits universitaires + droits spécifiques de 1300 euros par an.

International : Des cours d'anglais appliqué aux affaires sont dispensés chaque année.

Contrôle des connaissances : Les délibérations du jury pour le passage en année supérieure s'effectuent à partir des contrôles de connaissances suivants :

- › Contrôles continus (devoirs surveillés en conditions d'examens d'Etat, travaux dirigés notés, examens blancs)
- › Examen final et soutenance d'un rapport de stage pour la 2^{ème} année du DUSCG
- › Deux conditions :
- › Présence aux cours et travaux dirigés obligatoire
- › Pas de redoublement sauf décision exceptionnelle du jury.

Partenariats : L'Ordre des experts-comptables (OEC), la CNCC et relations étroites avec de grands cabinets (Ernst & Young, PwC, KPMG, Mazars, Fiduciaire Experts Conseils...), ainsi que régionaux et/ou de taille moyenne (BSF, Compagnie Fiduciaire, ACom, etc.).

Contacts & infos pratiques

+ d'infos

www.iae-bordeaux.fr



Lieu de la formation : IAE Bordeaux - 35 avenue Abadie - 33072 Bordeaux cedex



Modalités d'admission : Dossier de candidature et entretien de motivation.

Pré-inscriptions sur le site www.iae-bordeaux.fr / Rubrique « Candidater »



Contact : 05 56 00 45 26 – dusgciea@u-bordeaux.fr